

Des marais éco-responsables

Camargue. Décidément, les Marais du Vigueirat se distinguent. Prix régional de l'innovation touristique, meilleure initiative innovante et locale, projet Life Promesse... Des efforts sur le long terme bientôt récompensés par la certification EMAS, écocertification européenne qui récompense les sites qui respectent l'environnement. Une première en France.

Depuis 2003, les marais du Vigueirat s'inscrivent dans une démarche éco-responsable afin de préserver la nature camarguaise. Au programme : éco-tourisme, rénovation des bâtiments d'accueil et maîtrise de l'énergie (photovoltaïque, isolation à base de roseaux...). En octobre 2007, ils obtenaient le prix Mireille 2007 – Meilleure initiative innovante et locale labellisée Ecodéveloppement – décerné par l'ARPE (agence régionale pour l'environnement) et un peu plus tard, la Région PACA leur décernait le prix régional de l'innovation touristique dans la catégorie Tourisme et environnement. Côté perspectives, des éco-sentiers devraient être inaugurés cette année et un jardin botanique devrait voir le jour d'ici 2009.

En attendant, les marais devraient obtenir prochainement l'écocertification européenne, Emas (Eco management and audit scheme), qui récompense les sites qui respectent l'environnement et réduisent les risques environnementaux. Les marais du Vigueirat deviendraient ainsi la première zone naturelle à décrocher le sésame en France. Suite à un état des lieux complet, les marais s'engageront sur un certain nombre d'améliorations précises et sur une échéance. Ils devront ensuite mettre tous les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs avant de s'en fixer de nouveaux et ainsi, s'améliorer de façon continue. Situés en Camargue orientale entre Fos-sur-mer et Arles, les Marais du Vigueirat s'étendent sur plus de 1 000 hectares dont 900 hectares strictement protégés, représentatifs de la biodiversité propre aux zones humides sensibles. Des hérons pourprés, des buses, des canards sauvages, sans oublier des taureaux et des chevaux dans des



PHOTO DR

prairies immenses... Les marais témoignent d'un véritable esprit de préservation de la biodiversité. Le site n'abrite pas moins de 600 espèces végétales, 286 espèces d'oiseaux. Propriété du Conservatoire du littoral depuis les années 80, les marais du Vigueirat se sont engagés depuis quelques années à diminuer l'impact des activités humaines sur un site naturel sensible en développant notamment l'éco-tourisme.

LIFE PROMESSE PORTÉ PAR ONZE PARTENAIRES

Le projet Life Promesse constitue une étape dans cet ambitieux programme de territoire en créant un pôle d'attractivité écotouristique destiné au développement du territoire de Mas-Thibert, en associant directement la population locale (accueil et parking des visiteurs installés à Mas-Thibert et transport assuré par bateau électrique solaire sur le canal entre Mas-Thibert et les Marais du Vigueirat). « L'idée motrice de ce projet est de faire de la gestion durable d'un espace naturel et de son environnement le moteur éco-

nomique et social d'un territoire rural », dit-on ici. Ainsi, le projet Life Promesse a pour objectif d'organiser la réduction des aspects négatifs de l'activité humaine sur le site des Marais, et doit permettre de sensibiliser les différents publics autour des problématiques d'éco-responsabilité. Une démarche appuyée par un volet de concertation et de sensibilisation des habitants du secteur. Ainsi, entre 2004 et 2007, 26 classes regroupant 1 700 enfants ont été directement impliqués dans des projets pédagogiques du Life Promesse. Cinq communes ont aussi été concernées par la mise en place d'animations pour les scolaires sur les thèmes eau, énergie et déchets.

En tout, le projet Life Promesse a été porté par onze partenaires français ou européens : les Amis du Vigueirat, WWF, Gaz de France, le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, la ville d'Arles, le Centre permanent d'initiative pour l'environnement Rhône Pays d'Arles, l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée, l'ADEME, la Région PACA, l'Union européenne, le MEDAD. Tous se

sont impliqués techniquement ou financièrement – ou les deux – dans son déroulement.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Mais ce n'est pas tout. Les Marais ont lancé une opération de rénovation des bâtiments et des infrastructures d'accueil. « Nous souhaitons faire de ce lieu un laboratoire afin de repenser les modes de fonctionnement en termes d'énergie, d'eau, de déchets et de transports », explique Jean-Laurent Lucchesi, directeur de l'association des marais du Vigueirat, gestionnaire du site. Parmi les réhabilitations en cours, on peut citer les travaux d'isolation basés sur une technique innovante utilisant la récupération de matériaux locaux comme les roseaux, la paille de riz, le liège ou encore la laine de chanvre. Une chaudière alimentée par des copeaux de bois issus de l'élagage et du débroussaillage local est dédiée au chauffage. Les marais sont également équipés de panneaux solaires photovoltaïques (96 m²) et thermiques qui permettent la production d'électricité, de chaleur et d'eau chaude sanitaire. Entre